

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

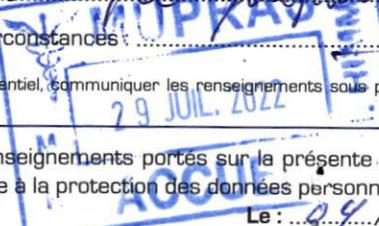
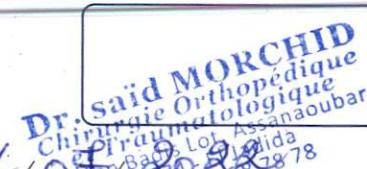
Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/08/2012	ce		200000	<i>Drs Said MOUSSA et Chirurgie Orthopédique Ibn Badis Lot Faidha N° 74 - El Jadida 0523387878</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>DR. MEDIC BIO</i>	<i>04/07/22</i>	<i>563,40</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET H

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitements.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

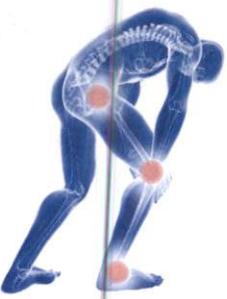
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr SAID MORCHID

Chirurgie Orthopédique et Traumatologique

Membre de la Société Marocaine et Internationale de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique

- Chirurgie de la Hanche et du Genou
- DIU Traumatologie et Chirurgie du sport (France)
- DIU Chirurgie du Pied / Arthroscopie (France)
- Chirurgie de la main et des rhumatismes
- DIU en Expertise Médicale
- DIU en Echographie des membres



الدكتور السعيد مرشد

جراحة العظام والمفاصل

عضو الجمعية المغربية والعالمية لجراحة العظام والمفاصل

- جراحة الركبة والورك

- دبلوم الجراحة والطب الرياضي (فرنسا)

- دبلوم في جراحة الرجل والجراحة بالمنظار (فرنسا)

- جراحة اليد والروماتيزم

- دبلوم في الخبرة الطبية

- دبلوم في الشخص الصندي

El Jadida, le

08/02/2022 الجديدة، في:

Mr PERINATI Abdellhadi -

16/ ~~G = X2~~

10/ Dolicos 90 mg (20x2)



37/

29/ Dulastatin 10x3

28/ ~~80 x 3~~

31/ Vitanevril 1cp x 2/om x 60sem

10/ ~~4~~

4/ Audace gel 1 gel/om x 60sem (A-O-O)

Dr. Mme Amal
Tél : 05 23 38 78 78

5/

Dr. Said MORCHID
Chirurgie Orthopédique
et Traumatologique
Av. Ibn Badis Lot. Assanapoune
N° 74 - El Jadida
Tél: 05 23 38 78 78

Dr. said MORCHID
Chirurgie Orthopédique
et Traumatologique
Av. Ibn Badis Lot. Assanapoune
N° 74 - El Jadida
Tél: 05 23 38 78 78

PARA MEDIC BIO

Rés. National 518
El Jadida - Tel: 05 23 33 51 58

شارع ابن باديس، تجزئة المصوبر، رقم 74 (أمام ساحة تعليم الابتدائية) - El Jadida

Tél : 05 23 38 78 78 Email : dr.morched@gmail.com

Le 4/7/22

Facture N° 75

M: FER. Ati
ABDECHTA Di

Quantité	Désignation	P. Unit.	P. Total
2	Dolicox	169,00	338,--
1	DULASTON	37,--	37,--
3	VITAN-VRL	28,80	86,40
1	AUCOCHE	109,00	109,--
			563,40

La Facture c'est arrêtée

LA Somme de

cinq cent cinquante trois

ICF

001744615000050117

PHARMACIE
Dr. Mme Amira LAHLOU Epouse LABAKI
128, AV Hassan II El Jadida
Tél: 05 23 34 23 03

INPE

1120456798

PARA MEDIC BIO

BON DE LIVRAISON N° : 46363

MR FERIATI ABDELHADI

Code Client : 000299

El jadida le, 05/07/2022